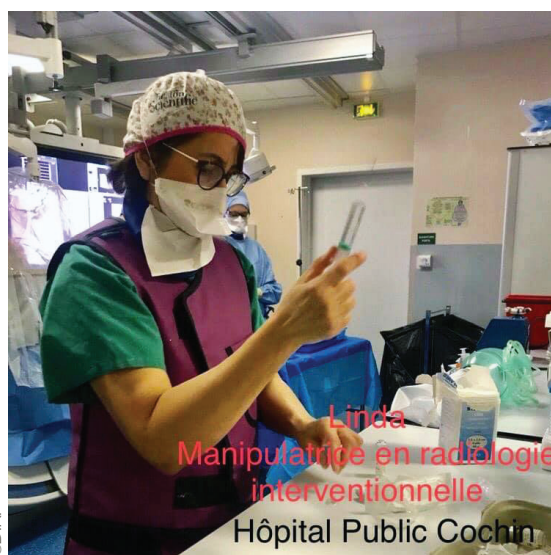
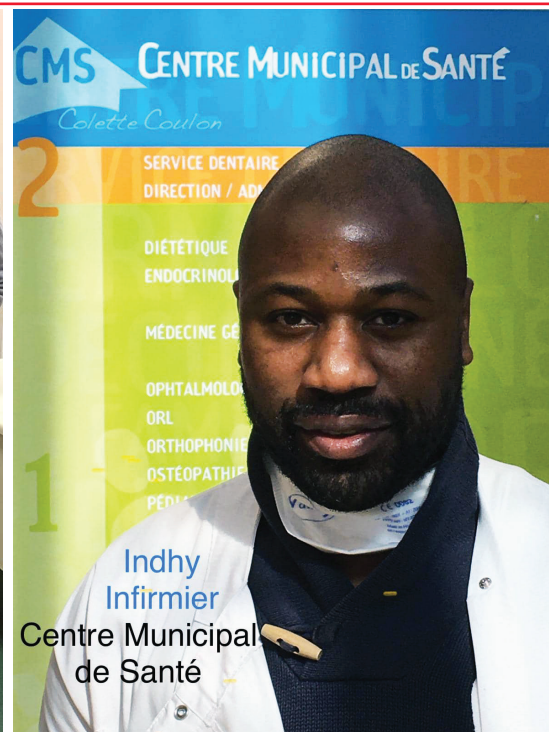
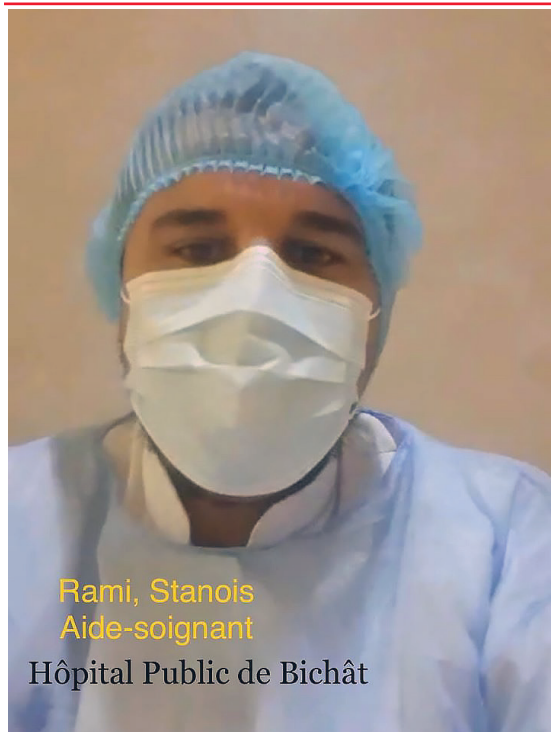


Stainsactu

LE JOURNAL MUNICIPAL

stains.fr



Intérêt général

Ils et elles sont Stanois: docteur, infirmier, aide soignant, secrétaire médicale et bien d'autres encore. Alors que le confinement général est le mot d'ordre, ils ne comptent pas leurs heures pour le bien commun. **Stains actu** a fait un tour d'horizon sur ce qui est mis en place en ville face à l'épidémie de Coronavirus, livre des contacts utiles... Restez chez vous!

NOTRE ACTU

SANTÉ POUR TOUS

Au cœur du Centre municipal de santé

Entre 10 et 12 cas de coronavirus consultent chaque jour le Centre municipal de santé. Malgré tout, le CMS continue aussi d'accueillir les urgences dans d'autres spécialités, comme la dentisterie. Pour assurer cette prise en charge, les rendez-vous non-urgents ont été annulés et une vingtaine d'agents municipaux sont mobilisés quotidiennement.



©Julien Ernst

« Bonjour, je vous écoute ». Au 06 27 03 15 63, un médecin du Centre municipal de santé répond aux Stanois qui pensent présenter des symptômes d'une infection au coronavirus. Le numéro circule déjà depuis plusieurs jours, notamment grâce aux professionnels de santé de la ville. Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h30, des médecins de la structure municipale se relaient derrière ce numéro de téléphone pour orienter au mieux les malades, et « limiter les déplacements lorsque ce n'est pas nécessaire ». Mardi matin, la docteure au bout du fil explique entre deux appels : « En fonction des symptômes, nous prodiguons des conseils. Et si on estime que l'état de santé de la personne le nécessite, soit on le reçoit soit nous l'envoyons à l'hôpital. »

ENTRE 10 ET 12 CAS REÇUS PAR JOUR

Le virus est bien présent en ville. Chaque jour, 10 à 12 cas coronavirus nécessitant une

consultation sont reçus dans l'établissement qui, dans les circonstances actuelles, ne traite plus que les urgences.

« Nous réalisons 15 à 30 consultations par jour en médecine générale hors Covid-19, tout dépend du nombre de médecins présents, explique la direction. Pour les spécialités, ne sont assurées que les urgences donc la fréquentation est très variable. Pour le dentaire par exemple, on compte 2 ou 3 urgences par jour. »

La vie de cette structure est profondément chamboulée, mais environ 20 agents municipaux, tout corps de métiers confondus, sont mobilisés chaque jour.

C'est pourquoi, quel que soit le motif de votre consultation, les patients doivent appeler le CMS avant de se déplacer : médecine générale : 01 49 71 83 65 - service dentaire : 01 49 71 82 06. Ces mesures servent à préserver les meilleures conditions de prises en charge pour l'ensemble des malades. • c.s.

LA CLINIQUE DE L'ESTRÉE

Agir malgré les difficultés

Malgré la saturation de son service de réanimation par l'arrivée en son sein de cas de malades du coronavirus, et le manque de matériel pointé du doigt par des

infirmières, la clinique de l'Estrée continue de soigner. Le directeur a pris la décision de créer un nouveau service de réanimation de 10 lits en plus des habituels déjà occupés. • R.H.

QUESTIONS AU MAIRE...

« Le virus est en ville, restez chez vous »

Vous avez organisé un service municipal minimum, êtes-vous en capacité de l'assurer jusqu'au bout du confinement ?

En effet, nous avons mis tout en œuvre pour assurer la continuité du service public, car dans cette période inédite, il nous faut apporter de l'aide, du soutien et de l'attention à ceux qui en ont plus besoin, tout particulièrement nos seniors. C'est le rôle majeur du service public et j'en profite pour remercier infiniment les agents municipaux. Elles et ils font preuve de courage, d'engagement et de professionnalisme dans cette période. Pour l'instant nous sommes en capacité d'assurer le service public jusqu'au bout du confinement. Les agents ont l'intérêt général à cœur, même si la fatigue se fait ressentir. Le fait de s'exposer au risque de contamination inquiète également et nous prenons avec eux, toutes les mesures de sécurité et de protection sanitaires.

Êtes-vous en relation avec le commissariat et les Stanois respectent-ils le confinement ?

Oui, nous sommes en contact permanent avec le commissariat et la responsable de la police municipale qui m'adresse un compte-rendu quotidien des actions menées. Je veux d'ailleurs les saluer et les remercier pour leur présence sur le terrain, pour faire respecter les règles de sécurité et de confinement en vigueur. La situation s'améliore chaque jour, les Stanois appliquent de mieux toutes les consignes. Mais il est regrettable de voir encore des gens ne pas respecter les règles de confinement. Ces comportements sont insupportables et doivent cesser car la santé de tous est remise en cause. Le virus est en ville. Chaque jour de nouveaux cas sont avérés. Ce n'est pas un jeu.

Justement quel est votre message aux Stanois ?

Si nous voulons éradiquer de manière efficace ce virus, il faut respecter le confinement total et les précautions sanitaires en vigueur. Je demande notamment aux parents de ne pas laisser leurs enfants dans la rue. Aux adultes de ne sortir que par nécessité. Restez à la maison, vous sauvez des vies.

Je tiens une nouvelle fois à saluer le travail et l'engagement de nos agents dans cette période de crise sanitaire. Ils sont totalement mobilisés pour protéger les Stanois et sauver des vies. Les personnels du CMS, du SSIDPA, du CCAS, de la Résidence seniors Allende, de la cuisine centrale, les agents de l'EMO et les animateurs qui accueillent les enfants du personnel soignant, de l'état-civil, de la police municipale. Je souhaite aussi remercier le personnel de la clinique de l'Estrée et son directeur, les pompiers, les agents de nettoyage de Plaine commune, les agents du commissariat. Et tous les Stanois qui en cette période de crise sanitaire, font preuve de solidarité et d'entraide auprès des plus fragiles.

• PROPOS RECCUEILLIS PAR ROCHDI HAOUES

INFORMATIONS PRATIQUES

S'adapter au quotidien

Suite aux mesures de confinement ordonnées par le chef de l'État, et au passage au stade 3 de l'épidémie de coronavirus Covid-19, le quotidien des Stanois comme celui de tous les Français est bouleversé. La ville s'adapte.

Le maire, Azzédine Taïbi, a décidé d'annuler jusqu'à nouvel ordre toutes les initiatives locales. L'ensemble des équipements municipaux sportifs, culturels, éducatifs et de loisirs, dont les parcs et les écoles, sont fermés pour une durée indéterminée. Par décision préfectorale, les marchés du Centre et du quartier de l'Avenir sont fermés jusqu'à nouvel ordre. Mais la municipalité et les commerçants cherchent une solution pour approvisionner « d'abord les plus démunis et les personnes souffrant le plus de l'isolement ».

Côté services municipaux, une grande partie reste fermée à la population. La continuité du service public est assurée par le **Centre municipal de santé, les services seniors, infirmiers et aides à domicile, la police municipale...** De même, le service Population a mis en place une permanence téléphonique, assurée du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, pour déclarer les naissances au 06 21 15 16 55 et tous les jours pour les décès au 06 15 57 58 24. « Entre vendredi soir et lundi matin, il y a eu 18 naissances en ville », explique un agent au bout du fil. « Nous essayons de réaliser ces déclarations à distance via

l'informatique et Internet. Quand c'est impossible, nous fixons des rendez-vous physiques. » Les demandes pour un permis de construire ou de louer sont suspendues. Il est possible de **déposer son dossier de logement dans une boîte à lettres au centre administratif Thorez**. La trêve hivernale, cette période où les décisions de recours à la force publique pour les expulsions locatives ne sont pas exécutées, est prolongée.

URGENCES

Par ailleurs, le ministère de l'Intérieur aurait enregistré une augmentation de 36% des violences faites aux femmes depuis le début du confinement. Pour y répondre, le **Centre d'information sur les droits des femmes et des familles** reste joignable par téléphone au 01 48 36 07 56 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 12h30 à 17h, ainsi que par mail à cidf93@orange.fr. Bien entendu, **en cas d'urgence, il faut appeler le 17**. Le numéro national « violences femmes info » 3919 reste, lui aussi, ouvert de 9h à 19h du lundi au samedi. Les accueils physiques du service social départemental sont fermés mais des équipes restreintes assurent la conti-

nuité, et notamment la réception des urgences après évaluation téléphonique. Ainsi, si la situation est urgente : **ruptures alimentaires, d'hébergement, violences intrafamiliales ou vulnérabilité, il faut contacter le 01 71 29 25 26**.

Les équipes du **Défenseur des droits** sont également joignables en priorité par messagerie et par courrier. L'accueil téléphonique reste assuré **au 09 69 39 00 00 de 10h à 16h ou sur le site www.defenseurdesdroits.fr**. Ainsi, ils veilleront à ce que les mesures légitimes et inéluctables qui s'imposent à toutes et à tous, garantissent l'égalité de traitement à toutes les personnes quelle que soit leur situation et en particulier à celles qui, pour des raisons économiques, sociales ou juridiques sont les plus vulnérables.

Pôle emploi s'est lui aussi adapté. Tous les rendez-vous en agence ont été annulés, mais des conseillers répondent aux interrogations **par téléphone au 39 49 ou sur pole-emploi.fr**. Pour aider les Français dans leurs démarches administratives, le gouvernement a mis en place **un site web solidarite-numerique.fr et un numéro de téléphone le 01 70 77 23 72**. ● C.S. & R.H.



LA POSTE

Le bureau de poste central de Stains, avenue Louis-Bordes, est ouvert depuis le début du confinement du lundi au vendredi, de 9h à 17h. Les deux autres sont fermés. « Nous sommes ouverts, nous maintenons l'ensemble des services mais nous fonctionnons avec un tiers de notre effectif... Par conséquent, il peut y avoir des changements. Bien évidemment nous informerons nos usagers. Nous mettons aussi en place tous les principes de précautions demandés afin de garantir la sécurité de nos usagers, notamment avec le concours de deux agents de sécurité afin de réguler les entrées pour ne pas avoir de concentration de public dans l'établissement. Mais aussi l'utilisation de masques et de gel », explique la directrice. « Je profite de l'occasion pour appeler au civisme nos usagers. En effet, les premiers jours, nous avons dû faire face un manque de respect des gestes barrières, notamment dans les files d'attente. Soyons vigilants ! ». Enfin, depuis le 30 mars, sur une recommandation nationale, le courrier est distribué uniquement les mercredis, jeudis et vendredis. La police municipale quant à elle, intervient également pour faire respecter les mesures sanitaires dans les files d'attente qui parfois sont très longues aussi bien à la Poste qu'à Carrefour, par exemple.

● R.H.

BON À SAVOIR

Des commerçants mobilisés

Les établissements considérés comme indispensables à la vie de la Nation sont notamment les commerces alimentaires (y compris les ventes à emporter), les pharmacies, les stations-services, les banques, les animaleries, les bureaux de tabac et de distribution de la presse. Tous les services de livraison de repas à domicile restent disponibles, et les établissements de la catégorie « restaurants et débits de boissons » sont autorisés à maintenir leurs activités de ventes à emporter et de livraison. Cependant, les restaurants et bars ne peuvent pas accueillir de public. Le préfet de Seine-Saint-Denis a pris

un arrêté restreignant les horaires de fermeture de certains établissements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19. À 21h, les **épiceries et les établissements de restauration rapide doivent baisser le rideau pour « éviter des attroupements »**.

Quant à certains commerçants de la ville, ils se sont organisés pour faire des livraisons à domicile. Les premiers recensés sont :

- **Le restaurant Le Languedoc**, 31 rue Jean Jaurès, propose un plat à 9 euros tous les jours midi et soir en livraison ou à emporter. Pour commander, appeler Patrick au 06 70 50 28 08.

- **La fromagère** du marché de l'Avenir, **Laurence Benkritly** met en place un service de livraison le samedi. Contact : 06 79 99 29 78 ou fromagesdesaison@orange.fr.
- **Le primeur Laurent Sellam** du marché de l'Avenir vend fruits et légumes sur commande avant jeudi soir pour une livraison vendredi, samedi et dimanche. Commander **par SMS au 07 62 50 33 00** sans oublier d'indiquer nom et adresse.

Les commerçants du marché du centre-ville mettent, eux aussi, en place une action. En effet, les marchés sont fermés jusqu'à nouvel ordre et sur décision du Préfet,

« mais pendant cette période, nous avons pris les devants avec l'association des commerçants et les commerçants des marchés, dont je remercie aussi la mobilisation et leur disponibilité, le délégataire et nos services, afin de proposer de la livraison à domicile, explique le maire. Ce service a démarré mercredi avec le marché du Centre et jeudi avec le marché de l'Avenir. Nous avons déjà certains commerçants disponibles et favorables pour assurer ce service de livraison utile et nécessaire aux Stanois. Ce service fera l'objet d'une communication spécifique sur les réseaux sociaux de la ville ».

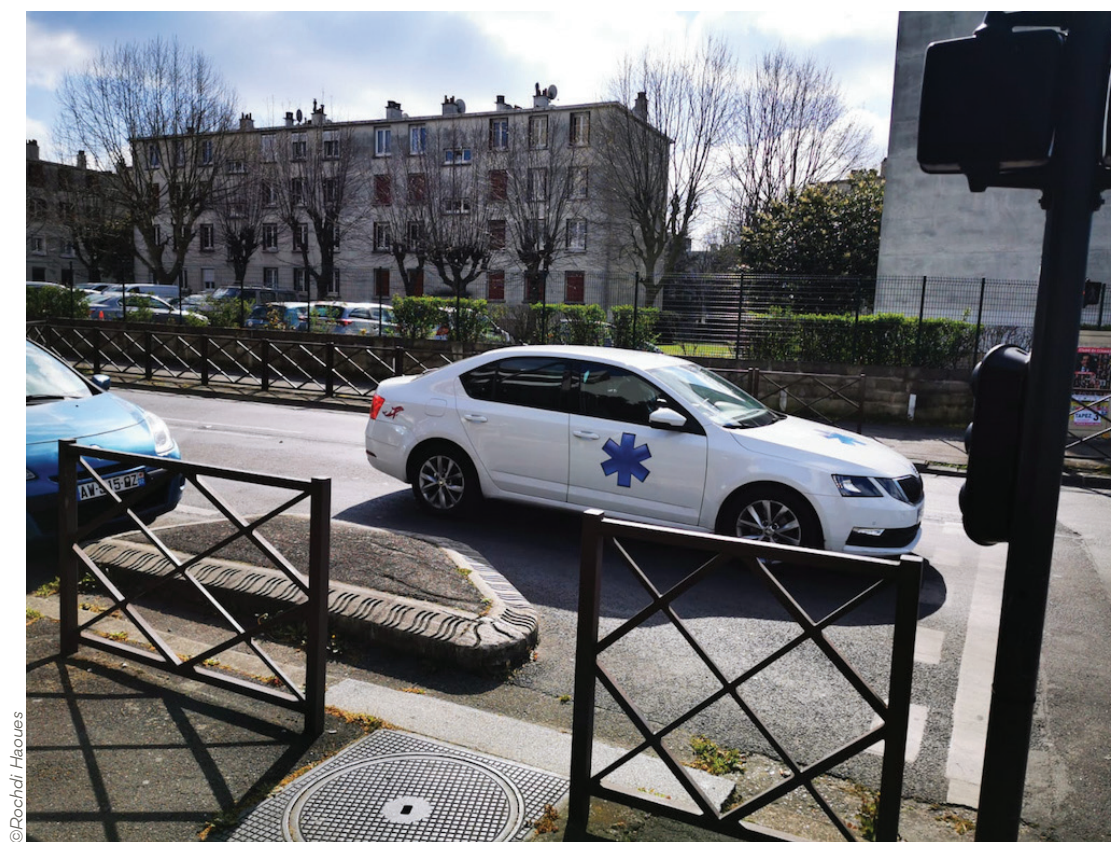
● C.S.

SOLIDARITÉ

CONFINEMENT

Eux aussi sont là

Caissières, vigiles, agents d'entretien, policiers, chauffeurs de transports en commun, pompiers, commerçants... eux aussi prennent chaque jour des risques pour servir la population.



© Rochdi Haoues

Chaque soir à 20h, des applaudissements retentissent dans la France entière pour remercier les soignants, qui accompagnent les malades dans des conditions parfois très difficiles durant cette crise sanitaire que traverse le pays.

Mais même en période de confinement, d'autres métiers, d'autres courageux sont essentiels. Chacun depuis ces deux semaines a pu voir le sourire d'un vigile de supermarché, croiser le regard d'une caissière ou d'un employé qui fournit les étales... Ceux qui assurent le ménage, encore plus méticuleusement en ce moment, restent toujours un peu dans l'ombre. Mais ils sont là. Comme les bouchers, les boulangers, les épiciers... qui ouvrent pour permettre aux Stanois vivant à proximité de leur commerce de se nourrir sans se déplacer à l'autre bout de la ville. Des cuisiniers pour nourrir les soignants. Les tabacs, points presse et de jeux ouvrent et servent.

Quelques uns ont peut-être pu saluer de loin ce chauffeur qui continue de conduire le bus 252 pour transporter ceux qui en ont besoin. Le RER D bien que son passage soit très réduit, les riverains de la rue Francis Auffray l'entendent toujours un peu. Quelqu'un le conduit. D'autres assurent la sécurité tout au long de son trajet.

Dans les rues de la ville, on voit, entend que la circulation automobile est réduite. Mais les ambulances, elles, circulent. On se doute pourquoi. Dans les véhicules blanc et bleu, sans relâche, avec

précaution, ils travaillent. Comme les pompiers, qui eux circulent dans des camions rouges, on peut entendre leurs sirènes de temps à autre. La police, aux rond-points, aux carrefours, dans les rues, traque ceux qui ne respectent pas les règles de confinement. D'autres métiers, comme les livreurs, ont probablement été oubliés. Mais aujourd'hui, chacun d'entre nous ne doit pas oublier de se protéger et de protéger les autres en restant chez nous et en pensant à tous ces gens qui prennent des risques pour permettre au plus grand nombre de vivre le moins difficilement possible cette période de confinement qui a été prolongée jusqu'au 15 avril. • CAROLE SAPIA



© Dragan Lekic

À VOTRE SERVICE

La police municipale sur le terrain

« Nous sommes actuellement deux équipes à tourner 7 jours sur 7, du matin à plus de minuit », explique la cheffe de la police municipale. Plusieurs policiers dorment en ville, autant pour être disponibles que pour épargner leurs familles car ils sont fortement exposés au virus. « La règle à respecter, c'est restez chez vous, rappelle-t-elle. Chaque jour, nous sommes obligés de dresser des contraventions, dans tous les quartiers de Stains, pour non présentation des autorisations. Car même à 50 mètres de chez soi, elle est obligatoire, essentielle. » Envie de vous aérer ? Faites-le, mais en respectant les règles. « Utiliser sa parcelle des jardins familiaux quand il fait beau, on peut à condition de nourrir ses poules, pas d'y passer des heures... »

En revanche, il est désormais interdit d'aller dans les parcs, ou à Delaune. Ces espaces sont officiellement fermés au public. C'est dans l'intérêt de tout le monde, pas pour vous embêter. De même, dans les files d'attente, comme la Poste par exemple, gardez vos distances. Pour que le Covid 19 se propage moins vite, les barbecues et les rassemblements sont également interdits, « vous prenez des risques pour vous et vos proches. On passe chaque soir où nous sont signalés ces comportements. On a même dû emmener des individus en garde-à-vue. Nous sommes obligés également d'intervenir auprès de commerçants qui ne respectent pas l'arrêté préfectoral de fermeture à 21h. » La cheffe de la police municipale note d'ailleurs plusieurs verbalisations pour non-respect des horaires. Deux téléopérateurs se relaient également pour guider les policiers dans leurs rondes. Vous pouvez contacter la police municipale au 01 4 71 84 00. •

La propreté assurée et renforcée

Le responsable de l'unité territoriale Propreté pour Stains assure que « les corbeilles de rues sont vidées et les dépôts sauvages ramassés. Des équipes mobiles assurent le nettoyage de l'espace public notamment aux alentours des commerces de proximité et distributeurs d'argent. » Ils passent aussi sur des lieux de rassemblement. Et à partir du 5 avril, l'équipe sera renforcée par une laveuse qui interviendra deux jours par semaine qui nettoiera en priorité les abords des principaux services publics et lieux ouverts à la population de l'avenue Stalingrad aux trottoirs de la place Pointet, puis de l'avenue Paul-Vaillant-Couturier à l'hôtel de ville, en intégrant la rue Carnot et l'avenue Louis-Bordes, encore fréquentée à cause des commerces et les alentours de la clinique de l'Estrée.

« Il est important de faire un appel au civisme en ces temps difficiles, confie l'agent, l'air plus grave. Evitons les jets de déchets au sol et par les fenêtres cela peut attirer les nuisibles et ne facilite pas le travail des agents mobilisés. Nous devons tous être responsables. » Enfin, les collectes des déchets (ordures ménagères, collecte sélective, verre et encombrants) restent assurées aux jours et horaires habituels. Les déchèteries sont, quant à elles, fermées jusqu'à nouvel ordre. Allo Agglo fonctionne via le site internet et l'application mobile. •

MOBILISATION

Au service des plus vulnérables

Repas à domicile, aide-ménagère, aide-soignante... Services et agents municipaux se mobilisent pour soutenir les seniors isolés.



© Rochdi Haoues

« **O**n est épuisé mais on est une bonne équipe, » Sitan est l'une des quatre agents municipaux mobilisés pour le portage des repas à domicile des personnes vulnérables. « On apporte aussi le sourire, une présence et des petits coups de main », Sitan et ses collègues savent leur utilité, d'autant plus dans cette période de confinement. « On a des demandes en plus et on fait quelques gestes supplémentaires comme lever le courrier ou jeter les poubelles. » Du lundi au vendredi, 102 livraisons sont assurées chaque jour. À la cuisine centrale, l'activité continue donc aussi. D'ailleurs elle livre aussi la Résidence Allende, où la restauration collective a été suspendue. Chacun prend son panier et mange dans son logement. Jimmylia est l'une des habitantes de la résidence. « L'établissement est fermé aux personnes extérieures depuis avant le confinement officiel. Habituellement je sors très peu et je n'ai pas beaucoup de visites extérieures. Donc pour moi ça va, mais l'ambiance est étrange. Mon aide-ménagère qui vient m'aider à

entretenir mon appartement ne monte plus mais me fait des courses qu'elle dépose à l'accueil. Ça me permet de continuer à préparer mes repas. Ici, on a la chance de ne pas être seuls. C'est dans ces moments-là qu'il faut se serrer les coudes. La priorité est de nous protéger surtout que dans les hôpitaux on ne sera pas prioritaires... Une vie vaut bien deux mois de confinement non ? » Sabine est l'une des 12 aides à domicile qui sillonnent la ville. Après une séance de sport le matin et avoir levé ses deux garçons, elle enfle masque et gants. « C'est mon job, mon devoir. Mes collègues et moi, nous avons qu'une chose en tête, ils ne peuvent pas se passer de nous, il faut y aller. » « Ils », ce sont les 37 bénéficiaires dont elles s'occupent. « On fait les toilettes, des courses, l'assistance à manger, l'entretien du logement... Et l'on doit rassurer, surveiller leur état de santé. Nous prenons toutes les précautions nécessaires. Et quand ils nous disent merci. Ça fait chaud au cœur. C'est un métier valorisant. Quand on rentre le soir, on est content d'avoir fait quelque chose d'utile pour des personnes qui en ont besoin. »

« On ne peut que leur tirer notre chapeau », madame Lion, 76 ans, malade, bénéficie du passage des aides-soignantes, comme 37 autres Stanois. « Le kiné ne passe plus depuis le confinement. Ça rassure ma famille de savoir que ces charmantes dames, toujours à mon écoute, passent, m'aident. Je souhaite que cette pandémie finisse vite dans le monde entier et remercie toutes ces personnes qui aident celles qui en ont besoin ». Monsieur et madame Le Holloco sont sur la même longueur d'ondes. « Pour nous, leur passage est essentiel, vital. On leur fait confiance les yeux fermés et leur passage nous rassure. » Carole est aide-soignante. « Morale-ment ce n'est pas évident. On pense beaucoup à la contamination, surtout qu'on doit sans cesse courir après des masques. Mais on voit bien que notre passage rassure. Ils sont contents de nous voir. » Du courage, des vocations... les plus vulnérables qui sentent avoir besoin d'aide peuvent contacter le CCAS au 01 49 71 82 00.

● CAROLE SAPIA

« Restez chez vous, mais ne restez pas isolés »

Zahia Nedjar, adjointe au maire déléguée à la solidarité et à l'action sociale.

« La municipalité fait tout son possible pour aider les plus fragiles. Restez chez vous, mais ne restez pas isolés si vous avez un besoin urgent et vital. Des agents municipaux sont mobilisés pour intervenir ou vous orienter. Nous devons être solidaires, se protéger et protéger les autres. C'est ensemble, en respectant le confinement et les gestes barrières, que nous vaincrons ce virus. Nous remercions tous les corps de métiers mobilisés. »

DES CHIFFRES QUI EN DISENT LONG...

01 49 71 82 00

Pour garder le contact avec les seniors durant le confinement, le CCAS appelle régulièrement les personnes inscrites dans le fichier canicule. Si vous êtes un senior en déplacement ou hébergé dans sa famille, il faut prévenir le service. Cette information est précieuse car elle permet aux services municipaux de savoir qui est en sécurité et qui est isolé. Et de ne pas intervenir au domicile de seniors partis se confiner ailleurs.

38

Patients sont accompagnés quotidiennement par les 5 aides-soignantes et l'infirmière du SSIDPA.

102

Stanois bénéficient du portage de repas assurés par 4 agents, soit 8 bénéficiaires de plus depuis le début du confinement.

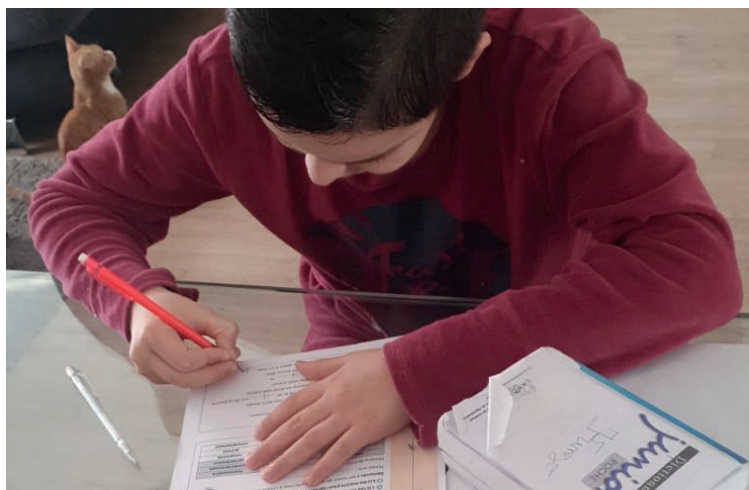
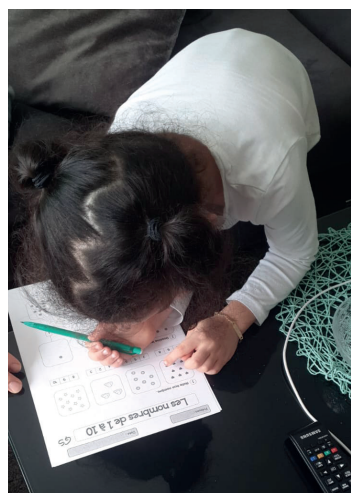
37

Personnes bénéficient de l'intervention des 12 aides à domicile, soit 7 bénéficiaires supplémentaires depuis le début du confinement.

➤ Toutes les prestations de « confort » ont été interrompues (repassage, gros ménage...) afin de prioriser le personnel sur les prestations prioritaires.

Et les enfants dans tout ça?

Des milliers d'enfants de la ville sont confinés à la maison. Pas de sorties, pas de copains, des devoirs... un quotidien inédit pour les parents aussi.



De la maternelle à l'université, tous les établissements scolaires sont fermés. Sauf pour les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire. Des tours du Clos Saint-Lazare aux barres de La Prêtrisse en passant par les pavillons du quartier du Maroc, professeurs et

élèves travaillent pourtant. Mais de chez eux. Et ce n'est pas évident, même deux semaines après cette décision. Connexions, matériel à disposition, chacun cherche son rythme. Ne vous découragez pas et faites ce que vous pouvez.

● ROCHDI HAOUES

AIDE-MÉMOIRE DES DEVOIRS

Depuis le lundi 16 mars, la « continuité scolaire » repose sur les outils numériques. Le ministère de l'Éducation nationale propose essentiellement deux plateformes : « Ma classe à la maison » mise à disposition par le Centre national d'enseignement à distance ; et les Espaces numériques de travail (ENT) utilisés par les équipes

enseignantes et pédagogiques des établissements.

> Les parents ne disposant pas des outils numériques doivent se signaler auprès des responsables d'établissements afin de disposer de matériels pédagogiques.



COMMENT SE DÉROULE L'ÉCOLE À LA MAISON ?

Une famille se confie...

Lilia,

maman d'un élève de CE2 à Victor-Renelle

« C'est compliqué de faire école à la maison ! On ne s'improvise pas maîtresse du jour au lendemain ! Il faut garder les enfants concentrés ce qui n'est pas simple. La maîtresse nous fait parvenir le travail par mail et nous essayons de le réaliser. Nous devons faire un retour à l'institutrice du travail quotidiennement. Nous commençons le matin, nous tentons de faire une répartition des exercices afin de ne pas être débordés l'après-midi. Nous faisons une longue pause, il faut dire que nous en avons besoin notamment si je ressens qu'il décroche un peu. Ensuite, nous reprenons l'après-midi.

En ce qui me concerne, il faut également accorder du temps à la petite qui est en grande section de maternelle et qui reçoit ses exercices également par mail. Le beau temps actuellement ne nous aide pas forcément nous parents : les enfants veulent sortir mais à force de dialogue, nous leur expliquons la situation et ils semblent le comprendre. »

Wail en CE2 à Victor-Renelle

« C'est plus difficile de faire classe à la maison qu'à l'école ! Maman n'est pas maîtresse et elle crie car elle veut que tout soit bon du 1er coup. Un autre point négatif : il n'y a pas les copains et la récréation. »

Parole de prof...

Mohamed Boujemaoui,

professeur stanois au lycée

« Le conseil que je peux donner c'est de garder un petit rythme de travail en se faisant un planning, essayer de lire un peu et de faire quelques exercices en utilisant les supports que les professeurs envoient ou en trouver sur le net. En réalité, nous ne pouvons pas parler de continuité pédagogique car cette situation tend à accentuer certaines inégalités sociales : tout le monde n'a pas d'ordinateur à la maison. De plus, certains ont, sans doute, des cas de malade dans leur famille ce qui n'est pas évident à gérer. Je dirai donc aux parents mais aussi aux élèves de ne pas paniquer, de ne pas stresser et de faire ce qu'ils peuvent. »

● R.H.



■ POMPIERS 18

■ POLICE SECOURS 17

en cas d'urgence,
contactez le 17 plutôt que
le commissariat

■ COMMISSARIAT

0149713350

■ POLICE MUNICIPALE

0149718400

■ MAIRIE

0149718227

■ BRIGADE VERTE

brigadeverte@stains.fr

■ ALLO AGGLO

0 800 074 904



■ URGENCE DE L'ESTRÉE

0149719000

■ HÔPITAL DELAFONTAINE

0142356140

■ URGENCES SOCIALES

115

■ CENTRE ANTI-POISON

0140054848

■ DÉPANNAGE ENEDIS

09 726 750 93

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 5 avril 2020

■ DE LA PROMENADE

5, promenade de la Basilique
93200 ST DENIS

0148271120

Dimanche 12 avril 2020

■ DES JONCHEROLLES

43/45, ch. des Joncherolles
93380 PIERREFITTE S/SEINE

0148265350

Météo du week-end



Samedi
7° / 17°C



Dimanche
11° / 21°C



5, rue Carnot • 93240 Stains
• Tél.: 0171 86 33 51 •

Responsable de la publication :
Azzédine Taïbi • Responsable de la
communication : Emmanuel
Andréani • Rédactrice en chef: Carole
Sapia (carole.sapia@stains.fr) •
Rédaction: • Rochdi Haoues (rochdi.
haoues@stains.fr) • Secrétaire de
rédaction: Nicolas Javelle • Photos:
Dragan Lekic - Julien Ernst •
Maquette: Ana Justo & Viviane
Greusard • Impression: Rivet Presse
Édition Limoges 05 55 04 49 50 •
Distribution: 01 48 21 17 28 •
Publicité: PSD 01 42 43 12 12.



10-31-1345 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

MODE D'EMPLOI DES PETITES ANNONCES

**LES PETITES
ANNONCES SONT
SUSPENDUES DURANT
LE TEMPS DE
CONFINEMENT.**



CONTACTS UTILES EN CETTE PÉRIODE D'ÉPIDÉMIE ET DE CONFINEMENT

0 800 130 000

Numéro gratuit mis en place par le
gouvernement pour répondre à toutes
les questions sur le Coronavirus.

06 27 03 15 63

Numéro mis en place par la municipalité
pour vous orienter au mieux en cas de
suspicion d'infection au Covid 19 (voir p.2).

01 49 71 82 06

Pour avoir un rendez-vous de médecine
générale en urgence au CMS, ne pas se
déplacer avant d'avoir obtenu de
rendez-vous (voir p.2)

01 49 71 82 06

Pour avoir un rendez-vous d'urgence
dentaire au CMS, ne pas se déplacer
avant d'avoir obtenu un rendez-vous
(voir p.2)

01 49 71 82 00

Service seniors pour vous signaler si
vous rencontrez des difficultés.

3919

Violences femmes info

06 21 15 16 55

Service Population pour déclarer les
naissances.

06 15 57 58 24

Service Population pour déclarer
les décès.

01 48 36 07 56 ou

CIDF93@ORANGE.FR

Centre d'information sur les droits
des femmes et des familles.

01 71 29 25 26

Aide départementale pour situation
d'urgence alimentaire, d'hébergement,
vulnérabilité ou violences intrafamiliales.

09 69 39 00 00 ou

WWW.DEFENSEURDES DroITS.FR
Défenseur des droits

39 49 ou

POLE-EMPLOI.FR

Pour toutes questions liées à votre
situation professionnelle

**LE JOURNAL A FERMÉ
SES PORTES AU PUBLIC
MAIS RESTE JOIGNABLE
PAR MAIL**

à stainsactu@stains.fr.

01 70 77 23 72 ou
SOLIDARITÉ-NUMÉRIQUE.FR
Accompagnement du gouvernement
pour les démarches numériques
administratives.



Le réseau des
pharmaciens
de la ville a mis
en place des
services pour
livrer les
personnes

vulnérables ou malades,
contactez votre pharmacie
habituelle pour en bénéficier.

LA CUISINE CENTRALE POUR L'ESTRÉE

Le responsable de la cuisine centrale est un ancien hospitalier. Le week-end dernier, il a été appelé pour effectuer une garde. « Ce que j'ai vu était affreux », confie-t-il à ses collègues en reprenant son poste lundi. Spontanément toute l'équipe décide de fouiller dans ses stocks, demande la permission au maire et se met à préparer des repas pour les soignants de la clinique de l'Estrée. Après la livraison, le directeur de l'établissement a téléphoné à la cuisine centrale pour dire à quel point ses équipes étaient enchantées et touchées de ce geste solidaire stanois. La cuisine centrale réitérera cette démarche. En prépare même une d'un autre genre. Avec deux boulangeries stanoises qui offriront

pains et viennoiseries, la cuisine centrale ajoutera beurre et confiture. « J'ai une équipe formidable et belle qui a envie d'être utile durant ce moment où la solidarité est essentielle », sourit le responsable entouré de son équipe. La cuisine centrale, bien que ne produisant plus les repas pour les cantines scolaires, continue de préparer les repas pour les portages à domicile aux personnes âgées, pour les résidences Allende et Trois Rivières, mais aussi le personnel du centre de santé, de la police municipale et du pôle Thorez.



ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :

À :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹ :

- ☐ Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés².
- ☐ Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité³ dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur gouvernement.fr).
- ☐ Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.
- ☐ Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.
- ☐ Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- ☐ Convocation judiciaire ou administrative.
- ☐ Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Fait à :

Le :
(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

¹ Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

² A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.

³ Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :

À :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹ :

- ☐ Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés².
- ☐ Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité³ dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur gouvernement.fr).
- ☐ Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.
- ☐ Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.
- ☐ Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- ☐ Convocation judiciaire ou administrative.
- ☐ Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Fait à :

Le :
(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

¹ Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

² A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.

³ Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.

